



REUNIONS A L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ALSACE NORD
Vendredi 7 septembre 2007
ELECTIONS CAP-CTE

Réunion du bureau régional à 10h30 :

En présence d'André RENAUD, délégué national, les points suivants ont été abordés :

- Bilan d'étape de la préparation des élections : listes constituées, calendrier des événements à venir (dépôt des listes, réunion DDASS, réunion de campagne à Paris,...), organisation de la campagne en région.
- Actualités nationales : résumé des récentes réunions entre le SNCH et les différents conseillers techniques nationaux de Bercy, Matignon, Elysée et la ministre de la santé, Mme BACHELOT.

Réunion régionale inter-catégorielle à 14h :

En présence des membres du bureau régional et de nombreux cadres de direction, techniques, retraités, administratifs et soignants, André RENAUD a d'abord apporté des informations générales concernant chaque catégorie représentée par le SNCH, et ensuite passé en revue l'essentiel des points à l'ordre du jour des réunions avec les conseillers techniques nationaux pour terminer avec la préparation des élections.

1. Informations générales par catégorie :

Cadres de direction :

- EHESP (Ecole des hautes études en santé publique) : le SNCH propose la création d'un institut de management au niveau national ; le ministère n'y est pas favorable.
- IRFC : le SNCH demande la création d'instituts régionaux de formation des cadres.
- DES et DESS : la fusion des 2 corps devrait aboutir d'ici la fin de l'année 2007.

Cadres ingénieurs :

- Le SNCH a obtenu des avancées statutaires.
- Le SNCH demande le passage du corps à 4 grades à un corps à 2 grades pour les directeurs techniques.

Cadres administratifs :

- AAH : le SNCH proposait une réponse en termes de formation pour remédier aux difficultés liées au concours et choix de postes. Non obtenu dans le cadre des négociations FPH, le SNCH poursuit la revendication d'un mécanisme de carrière linéaire.
- ACH : le SNCH n'a pas obtenu la création d'un nouveau corps de CAH (cadre administratif hospitalier)

Cadres de santé :

- La plate-forme revendicative est présente sur le site du SNCH
- Le SNCH revendique la revalorisation des statuts et un nouveau corps unique avec 2 grades : cadre de santé et cadre supérieur de santé.
- Le SNCH propose une carrière linéaire avec une prime variable au regard d'objectifs atteints.
- Pour les directeurs de soins : le niveau de rémunération attendu est celui des DES.

Cadres retraités :

- Le SNCH « travaille pour les futurs retraités ». En effet, les cadres retraités attirent l'attention des actifs sur leurs futurs revenus.
- M. SCHEHR, délégué régional de la catégorie, informe l'assemblée qu'il souhaite voir un jeune retraité prendre sa relève.

Rappel des dossiers récents :

- Négociations FPH 2006 : le SNCH n'a pas signé le protocole en raison de la non reconnaissance du fait cadre, la non-création d'un collège cadre dans les instances, et la non considération des attentes pour les AAH et les TSH.
- Le SNCH a obtenu que la Loi sur la Gouvernance intègre la notion de réunion commune et de délibération entre CME et CTE.
- Le SNCH revendique le remplacement de la notation par une évaluation structurée sur la base d'objectifs et de résultats à atteindre.

2. Réunions avec les conseillers techniques nationaux :

Bercy :

Premier contact qui a permis au SNCH de se faire connaître et d'aborder les questions de la T2A, des CET et des heures supplémentaires.

Matignon :

Les thèmes évoqués en présence du conseiller santé sont les suivants : EHESP, difficultés des établissements de santé, T2A, Gouvernance et ARS. Un groupe de travail sur les missions de l'hôpital doit rendre sa copie fin d'année.

Elysée :

Le conseiller rencontré confirme que la volonté politique est d'aller très vite en ce qui concerne les missions de l'hôpital et la réforme dite « LMD ».

Santé :

Mme BACHELOT informe que le dossier de la réforme LMD aboutira dans les mois à venir. Le SNCH rend attentif aux conséquences de cette réforme. La question des VAE ne semble pas être prioritaire pour la ministre. Le SNCH précise qu'il défend les IFSI, milite pour un IRF et un institut national de management. Mme BACHELOT se dit attachée elle aussi aux IFSI.

3. Préparation des élections :

André RENAUD précise que le calcul du nombre d'heures syndicales dans l'établissement dépend des voix aux CAPD ; il faut donc déposer une liste aux CAPD chaque fois que possible.

Par ailleurs, il fait part d'un constat général de taille : l'existence d'une section locale améliore les relations sociales dans les établissements.

Gilbert WENTZ, délégué de liste pour le Bas-Rhin, informe que 3 listes seront présentées en CAPD (CAP n°1, 2 et 3), et des listes en CAPL et CTE à Haguenau et Wissembourg.

Jean-Jacques SCHNEIDER, délégué de liste suppléant pour le Haut-Rhin, informe que 3 listes seront présentées en CAPD (CAP n°1, 2 et 3), et des listes en CAPL et CTE à Rouffach.

Les listes seront déposées dans les DDASS et établissements respectifs pour le 11 septembre 2007.

Marie-Odile WOLFF, déléguée de catégorie des soignants, enseignants et médico-techniques sera présente aux réunions de préparation des élections organisées par la DDASS le 11 septembre et le SNCH à Paris le 13 septembre 2007.

Le Haut-Rhin invite à une réunion d'information le 28 septembre 2007 à 14h à Rouffach.

Il s'agit dorénavant de « faire campagne » en visant une représentativité large du SNCH.

Daniel KAROL remercie André RENAUD, les membres du bureau régional et tous les cadres présents à cette plénière pour leur participation active.

La séance est levée à 16h30.

Le Secrétaire Régional,

Daniel KAROL
tél. : 03 88 64 61 60